

Le mardi 10 mai 2022
à 18 h 30 au local de musique/anglais à l'école de Ste-Cécile

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2022
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022
5. Suivi au dernier procès-verbal
6. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
7. Organisation scolaire 2022-2023 (consultation)
8. Code de vie 2022-2023 (adoption)
9. Principes d'encadrement des coûts (adoption)
10. Guide des parents pour le service de garde 2022-2023 (adoption)
11. Campagne de financement (suivi)
12. Voyages et activités de fin d'année (adoption)
13. Informations et correspondance
 - 13.1 Service de garde
 - 13.2 Présidente
 - 13.3 Déléguée au comité de parents
 - 13.4 Enseignantes (Bons coups à l'école, etc.)
 - 13.5 Direction
 - 13.5.1 Parc-école
 - 13.5.2 Circuit autobus 435
 - 13.5.3 Listes de matériel scolaire
 - 13.5.4 Nouvelles mesures Covid
14. Autres objets d'étude :

15. Période de questions du public
16. Date et heure de la prochaine séance : Le mercredi 15 juin 2022 à 18 h 30
17. Levée de la séance.

Marlène Bachand, présidente

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)